

Journée technique « Nouvelles approches de la gestion intégrée des eaux pluviales [GIEP] pour les plateformes logistiques » du 20 mars 2024

Organisé par la DREAL Centre-Val de Loire et le pôle DREAM (aujourd'hui Aquanova)

Intervenants : Agence de l'eau – DREAL – AP conseil – Infraservices

RELEVÉ DE CONCLUSIONS (se référer aux supports de présentation pour plus de détail)

Cette journée fait suite au plan d'actions élaboré suite à la conférence régionale de la logistique du 5 octobre 2022. Elle s'inscrit dans l'axe sur la qualité des projets et répond à un besoin exprimé par les participants à la conférence, en particulier les logisticiens. Ceux-ci ont pris d'importants engagements, dans le cadre de la convention liant l'Etat et AFILOG sur l'amélioration de la qualité environnementale de leur projet, en particulier sur la gestion de l'eau.

La DREAL et le pôle DREAM ont organisé cette journée, avec l'appui de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Agence de l'eau Loire-Bretagne – cf support de présentation

Les grands principes de la gestion intégrée : gérer l'eau pluviale au plus près de l'endroit où elle tombe :

- limiter l'imperméabilisation et ne pas concentrer l'eau,
- gérer l'eau en surface au plus près sans tuyau (nivellement),
- infiltrer sur un aménagement non dédié à l'eau et de préférence végétalisé (ex : toitures végétalisées, espaces verts [noues], routes qui infiltrent l'eau),
- accepter une stagnation courte de l'eau pour les fortes pluies

ADOPTA : association à Douai spécialisée sur le sujet et partenaire du pôle DREAM
Cette association propose des fiches techniques (Noue, tranchée drainante, chaussée à structure réservoir, toitures végétalisées ...)

et des accompagnements.

⇒ [La boîte à outils de l'ADOPTA](#)

AELB finance de 50 à 80% la déconnexion des eaux pluviales (sur les infrastructures, les sites existants mais pas les nouvelles)

! La demande doit être déposée au plus tôt et en tous cas avant le début d'exécution de l'opération (signature d'un marché, bon de commande) (50% à la notification puis sur factures).

⇒ [Les aides de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur demarches-simplifies.fr](#)

DREAL, service risques – cf support de présentation

Rappel sur le classement sous la rubrique 1510 des ICPE

Entrepôts ICPE (stockage >500t) :

- déclaration entre 5000 et 50 000 m³,
- enregistrement entre 50 000 et 900 000 m³,
- autorisation au-delà.

Guide d'application pour éclairer les porteurs de projets / exploitants sur la réglementation nomenclature 1510 (entrepôts couverts), disponible sur le site aida

⇒ <https://aida.ineris.fr/guides/entrepots>

Principaux messages :

- Réseau spécifique de collecte pour EP non souillées et EP susceptibles d'être polluées,
 - Traitement par un ou plusieurs séparateurs d'hydrocarbures ou tout autre dispositif d'effet équivalent.
- ⇒ Pour les dispositifs alternatifs, il convient alors de fournir dans le dossier de demande d'autorisation des garanties de bon fonctionnement dans le temps et décrire les opérations d'entretien et surveillance.
- Collecte dédiée pour les eaux utilisées pour la lutte contre les incendies

L'agence de l'eau du guide suivant :

⇒ Guide [« Infiltrer LES EAUX PLUVIALES c'est aussi maîtriser les flux polluants »](#) / Observatoire des polluants Urbains (OPUR), qui constitue un document de synthèse sur l'abattement des pollutions par les techniques GIEP.

Un exemple de dispositif alternatif est cité par plusieurs participants: GeoClean (aquatextile) de TenCate ayant fait l'objet d'une étude du CEREMA.

RETOURS D'EXPERIENCE

AP conseil - Gestion intégrée des eaux pluviales d'une plateforme portuaire Grand Port Maritime de Dunkerque – cf présentations

La genèse du projet : fin 2012, une nécessaire mise en conformité des rejets eaux pluviales dans les darses du port est.

Des contraintes, notamment : la qualité des eaux de ruissellement ne permet pas un rejet sans traitement au milieu naturel ; grandes surfaces imperméabilisées d'un seul tenant ; sous-sol hétérogène ; risque de colmatage des avaloirs...

Solution développée :

Observation terrain : mise en œuvre noues là où il y avait des flaques et autour des avaloirs (Noues en sable, jouent donc le rôle de filtre à sable ; recouvertes de pavés) => A permis de passer de 51 à 18 points de rejets (sur les points de rejet maintenus, installation de décanteurs lamellaires).

Infra services – site de GIVORS

La genèse du projet : reconfiguration d'un site industriel existant

Des contraintes, notamment : prise en compte de la parcelle voisine, emprise en zone inondable, choix du 0 rejet.

Solution développée :

Gestion au plus près du lieu de précipitation pour éviter de concentrer les eaux pluviales, Recours à des ouvrages plurifonctionnels, Eaux pluviales communes gérées en noues, risque inondation est géré par un jeu d'équilibre des déblais remblais.

Infra services – site de GIVORS

La genèse du projet : aménagement de 3 bâtiments d'activités sur un ancien site industriel Peugeot

Solution développée :

Gestion au plus près du lieu de précipitation pour éviter de concentrer les eaux pluviales, Recours à des ouvrages plurifonctionnels, EP communes sont gérées en noues autonomes, EP des ICPE gérées à la parcelle, EPNP de toiture infiltrées en structure réservoirs sous cours camions

EPP collectées dans des SATUJO» et transitent par des noues étanches qui peuvent être sectionnées.

Sans sectionnement, les EP sont infiltrées en structure réservoir sous stationnement.

En condition normale lorsque la vanne est ouverte, les EP sont renvoyées et infiltrées en structure réservoir sous stationnement. Lorsque la vanne est fermée en cas d'incendie, les noues étanches confinent les eaux d'extinction polluées.

⇒ [Voir présentations pour détails et schémas.](#)

TRAVAIL EN ATELIERS

SUITE DE LA JOURNEE

⇒ [Reconduire ce type de journée pour les services instructeurs \(acculturation concernant les dispositifs alternatifs de GIEP\)](#)